

SUVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTES DU SYNODE DANS LA COMMUNAUTÉ PASTORALE SAINT-TUGDUAL – 30 NOVEMBRE 2017-

Après l'assemblée synodale de la CP, dimanche 24 septembre : les priorités pour l'ECP – Équipe de Communauté Pastorale - ?

Sur le 24 septembre : <http://www.cpsainttugdual.catholique.fr/spip.php?article635>

8 priorités ont été retenues :

① Réalisation d'une nouvelle plaquette de présentation de la paroisse et d'un trombinoscope de la C.P.

La préparation va être faite par **Daniel Giacobi** et **Xavier Le Flem**, **une proposition sera faite à la mi-novembre** à l'abbé Caous et la réalisation faite par un graphiste professionnel et une imprimerie pour **une diffusion très large à plusieurs milliers d'exemplaires**. **Daniel Giacobi** coordonne la réalisation du trombinoscope et contactera par mail les membres de la Communauté pastorale.

② Mise en place d'une « équipe Pardons de la Communauté pastorale » pour seconder les équipes organisatrices et favoriser l'évangélisation lors des pardons :

Jean Flouriot est le référent, il est chargé de constituer l'équipe avec des représentants des 4 EAP en accord avec l'abbé Caous. **Une première rencontre a eu lieu le 17 novembre 2017¹** en présence de l'abbé Caous pour définir les objectifs, les besoins et les moyens nécessaires.

Traditionnellement le pardon était **une occasion de temps fort spirituel** : plusieurs cérémonies à l'église, pratique du sacrement de pénitence et réconciliation.

Une « **équipe-pardons** » est maintenant en place dans la Communauté pastorale, **elle peut apporter son soutien pour l'animation** ; haut-parleur et clé USB avec cantiques et chapelet, drapeaux et fanions sont disponibles au presbytère.

Chaque chapelle a une personne référente. Pour l'entretien des lieux et en vue des processions, se mettre en relation avec les municipalités. Une première réunion a eu lieu vendredi 17 novembre.

Outre la réalisation d'un **livret des pardons** : prières usuelles, **cantiques** breton-français (travail en cours réalisé par Guylène Dabertrand et Isabelle Flouriot, leur faire parvenir les textes des chants patronaux en français et en breton, avec à terme enregistrement des cantiques), on peut **relancer certaines pratiques** comme les **1^{ères} vêpres avec le feu, le « Tantad »** (on pourrait envisager **à Penvénan une fête des lumières** le 8 décembre (2018 ?) avec procession jusqu'à la statue de la Vierge à l'entrée du bourg) et mettre à disposition des organisateurs du pardon un **petit stand** avec livres, chapelets, médailles...

Les pardons sont un moyen privilégié de rejoindre des personnes loin de l'église (touristes, personnes attachées à leur pardon et aux traditions ...), ce que souligne la **loi synodale N°4** :

LS-4 Les pardons: tradition et ressourcement

Les pardons sont des moments importants pour l'évangélisation. On développera une animation spirituelle autour des pardons : témoignages, conférences, événements musicaux, rencontres pour les jeunes ou les enfants, proposition de livres et d'objets permettant une découverte de la foi et une expérience spirituelle. Une équipe locale sera constituée et une équipe diocésaine pourra apporter un soutien et des ressources.

Les **lois synodales 5 et 6 sur le patrimoine religieux** vont dans le même sens.

Pour obtenir un soutien à l'occasion de l'organisation de votre pardon, **contacter Jean Flouriot** : flouriotj@yahoo.fr

Si vous avez des cantiques en breton (avec éventuellement leur traduction) vous **pouvez les transmettre à Jean Flouriot** : flouriotj@yahoo.fr , pour le carnet des cantiques.

③ Mise en place d'une « équipe missionnaire de la Communauté pastorale » :

Daniel Giacobi est le référent, il est chargé de constituer l'équipe avec des représentants des 4 EAP avec l'accord de l'abbé Caous. **Une première rencontre aura lieu avant la mi-décembre 2017 en présence de l'abbé Caous** pour définir les objectifs et les projets missionnaires de la Communauté pastorale.

④ Un temps de formation (sur invitation) pour ceux qui sont appelés à guider les funérailles dans la C.P. a été proposé mardi 28 novembre.

Le référent est l'abbé Caous qui a lancé les invitations personnelles et qui a animé la **réunion² à Tréguier du 28 novembre de 9 h 30 à midi.**

La formation a défini ce que sont des **funérailles chrétiennes** en rappelant **quelques notions de foi**, le sens de la **prière pour les défunts**, comment elles **affermissent l'espérance des fidèles, témoignent de notre foi** et **permettent un travail de deuil.**

Elle a aussi rappelé **quelques notions de droit** (*devoirs du curé, droits du baptisé, délégation possible, service d'église*) et **quelques notions de liturgie** (*liturgie pénitentielle, simplicité du rite - gestes, paroles-, unicité du rite, importance des signes - eau, lumière -*).

Elle a enfin **repris le déroulé de la célébration** (*choix des textes, présentation du lectionnaire, pistes pour un commentaire*).

Des **commandes de rituels vont être faites** pour que chacun ait accès aux documents de références et **ceux qui démarrent pourront guider en binôme** avec des guides expérimentés au départ.

Pour la presqu'île, une **répartition nouvelle** :

Trédarzec-Pleumeur : Yves Raison, Pleubian-Kerbors-L'Armor-Lanmodez : Lucienne Paranthoën, Lézardrieux-Pleudaniel : Yves Conzatti.

Il sera suivi d'une **réunion des personnes accompagnant les familles en deuil par paroisse.**

⑤ Diffusion du catéchisme : contacter les parents des enfants baptisés il y a 6 ou 7 ans.

Joëlle le Guen est la référente ; à partir de l'expérience de la Presqu'Île, elle organise la recension des familles concernées et la façon de les contacter **en privilégiant les contacts téléphoniques.** Elle est chargée de constituer l'équipe avec des représentants des 4 EAP.

⑥ Le service des personnes : Les EAP sont chargées de faire l'état des lieux de la présence aux malades et aux personnes isolées.

À partir de l'expérience de **Sœur Odile de Lézardrieux** dans la Presqu'Île, qui organise la recension des pratiques et des actions existantes, chaque EAP a le même objectif. Il s'agit aboutir à une rencontre générale des personnes de la Communauté Pastorale engagées dans ce service pour un partage d'expérience et une coordination des pratiques.

⑦ L'accueil doit être une priorité des 4 EAP. Repérer et accueillir les nouveaux paroissiens, les présenter et les intégrer, avoir le souci des absents.

Les 4 EAP réfléchissent à cette question et désigne chacune un référent avec l'objectif d'une rencontre générale des personnes engagées dans ce service pour un partage d'expérience et une coordination des pratiques.

⑧ Un temps de recollection pour tous ceux qui font de l'accueil et de l'écoute dans la C.P. sera proposé au 1^{er} trimestre 2018 à Tréguier.

La rencontre se fera **sur inscriptions fermes** et n'aura lieu que si **un minimum d'inscrits est atteint** (une douzaine).

PRIORITÉS DES 4 EAP – Équipes d'Animation Paroissiale – D'OCTOBRE 2017 À LA SUITE DE L'ASSEMBLÉE SYNODALE DU 24 SEPTEMBRE 2017

7 priorités ont été retenues :

① Mise en place de cahiers d'intentions dans les églises ouvertes de nos 4 paroisses.

EAP de Tréguier Des cahiers sont déjà présents à Tréguier et Minihy, **Eugène Salic** en installe un à **Langoat** et **Véronique de Beauregard** un autre à **Plouguiel**.

EAP de Penvénan Mise en place d'un **cahier des intentions dans l'église du bourg (Jean Flouriot)**. Pour la chapelle du Port-Blanc, prévoir de déplacer l'emplacement.

EAP de la Presqu'Île Une rencontre est prévue **pour les correspondants de la Presqu'île le mercredi 7 février 2018** à la maison des Sœurs, suivie d'une tasse de café.

EAP de la Roche Derrien Décisions lors de **la réunion des relais le jeudi 25 janvier à 10h à la Roche**.

② L'accueil doit être une priorité des membres des 4 EAP. Repérer et accueillir les nouveaux paroissiens, les présenter et les intégrer, avoir le souci des absents.

EAP de Tréguier L'expérience des **repas partagés** l'été va être poursuivie, **les membres de l'EAP** auront le **souci de repérer les nouveaux aux messes dominicales et de prendre contact avec eux pour transmettre leurs coordonnées au Secrétariat général** de la C.P. Saint-Tugdual.

EAP de Penvénan **Anne-Marie Olivier** assure repérage et accueil des nouveaux paroissiens pour intégration.

EAP de la Presqu'Île À voir

EAP de la Roche Derrien À voir

③ Catéchèse : Préparation de la crèche de Noël avec les jeunes familles.

EAP de Tréguier Des **contacts** seront pris dans le cadre de **l'Ecole Sainte-Pompée à Langoat & les Savidan à Plouguiel**.

EAP de Penvénan Prévoir **d'associer les enfants** à l'installation et la décoration de **l'église du bourg** pour Noël.

EAP de la Presqu'Île À voir

EAP de la Roche Derrien À voir

④ Mettre en place des temps de rencontres des responsables de relais

EAP de Tréguier Assemblée paroissiale le **mardi 14 novembre à 20 h, salle Saint-Yves à Tréguier**.

EAP de Penvénan **Bernard Guélou** (pour Camlez) et **Roselyne Nécandre** (pour Port-Blanc) qui seront invités à la prochaine réunion EAP.

EAP de la Presqu'Île Rencontre **des correspondants de la Presqu'île mercredi 7 février 2018** à la maison des Sœurs, suivie d'une tasse de café. Bien déterminer les **responsabilités des correspondants de relais**. Qui fait partie de l'équipe ? Ouverture des Eglises, cahier d'intentions de prières, ménage, linge d'autel, fleurs, etc...

EAP de la Roche Derrien Réunion des relais **le jeudi 25 janvier à 10h à la Roche**.

⑤ Mettre en place des « équipes chapelets ou prières » dans les relais.

EAP de Tréguier Il est suggéré de **marquer le mois de mars, mois de saint Joseph** avec **Marie-Thérèse Le Quellec** et **Véronique de Beauregard** à Tréguier ainsi qu'à **Plougrescant**.

EAP de Penvénan À voir avec **Roselyne Nécandre** et **André Gallou** pour Port-Blanc et **Jean Flouriot** voit avec **Bernard Guélou** pour Penvénan.

EAP de la Presqu'Île **Les Eglises doivent rester ouvertes dans la journée** et être **lieux de prière, de présence d'Eglise**. Pendant le Carême, chemin de Croix à Lézardrieux ; tous les mercredis soirs : temps de prière par le groupe du Renouveau, etc... Pour **Trédarzec** voir avec **Élizabeth de La Brosse**.

EAP de la Roche Derrien À voir

⑥ Le service des personnes : choisir un « référent-service des personnes » au sein de l'EAP.

EAP de Tréguier **Thérèse Le Bougeant** est la « référente-service des personnes » au sein de l'EAP de Tréguier, **c'est à elle qui faut transmettre la liste des personnes visitées ou à visiter** ainsi que les **noms des personnes qui visitent les malades**.

EAP de Penvénan **Jean Flouriot** va lister les personnes isolées.

EAP de la Presqu'Île **Sœur Odile** est la « référente-service des personnes » À voir

EAP de la Roche Derrien À voir

⑦ Choisir un « référent-pardon » au sein de l'EAP.

EAP de Tréguier À voir

EAP de Penvénan **Jean Flouriot**. Ce service sera proposé à **Loïc Bodeur**. En réflexion un stand avec objets religieux et livres. A terme **un livret commun des chants** sera mis en place pour tous les pardons.

EAP de la Presqu'Île À voir

EAP de la Roche Derrien À voir

PRIORITÉS DÉFINIES PAR L'ASSEMBLÉE PAROISSIALE ET LES RELAIS DU 14 NOVEMBRE 2017 À LA SUITE DE L'ASSEMBLÉE SYNODALE DU 24 SEPTEMBRE 2017

Il apparaît essentiel de rappeler que **la charge de responsables de relais soit le plus possible exercée en équipe**, on peut **former des « correspondants-associés »** afin d'éviter qu'en cas d'absences, de maladies ou autres impossibilités du correspondant désigné par le curé, plus rien ne fonctionne. C'est aussi **le meilleur moyen de préparer l'avenir et la succession à ce service.**

A la suite de l'ECP et des 4 EAP d'octobre, **6 priorités concernent les relais :**

① **L'accueil doit être une priorité dans chaque relais.**

Repérer et accueillir les nouveaux paroissiens, les présenter et les intégrer, avoir le souci des absents. **Les occasions** où ce souci de l'accueil peut prendre forme sont **les temps de permanences, les rencontres à l'église**, après une messe, lors des ouvertures ou fermetures de nos églises **ou dans des lieux publics.**

Soyons vigilants à demander les coordonnées des personnes (adresse, téléphone, mail) qui veulent être informées sur la vie de l'Église et les transmettre au Secrétariat Général : secgalcptug@gmail.com Il faut aussi penser à leur parler du **bulletin paroissial**, le « Mouezh » et du **site internet** de la Communauté pastorale Saint-Tugdual.

Il peut être bien de **leur proposer d'intégrer l'équipe du relais** en leur proposant un service.

② **Mettre en place des correspondants-pardons dans les relais pour aider les correspondants-pardons des EAP.**

Une « **équipe-pardons** » est maintenant en place dans la Communauté pastorale, **elle peut apporter son soutien pour l'animation.**

Outre la réalisation d'un **carnet de cantiques** breton-français, on peut **relancer certaines pratiques** comme les **1^{ères} vêpres avec le feu**, le « **Tantad** » et mettre à disposition des organisateurs du pardon un **petit stand** avec livres, chapelets, médailles...

Les pardons sont un moyen privilégié pour rejoindre des personnes loin de l'église (touristes, personnes attachées à leur pardon et aux traditions. C'est ce que souligne la **loi synodale N°4 :**

LS-4 Les pardons: tradition et ressourcement

Les pardons sont des moments importants pour l'évangélisation. On développera une animation spirituelle autour des pardons : témoignages, conférences, événements musicaux, rencontres pour les jeunes ou les enfants, proposition de livres et d'objets permettant une découverte de la foi et une expérience spirituelle. Une équipe locale sera constituée et une équipe diocésaine pourra apporter un soutien et des ressources.

Les **lois synodales 5 et 6 sur le patrimoine religieux** vont dans le même sens.

Pour obtenir un soutien à l'occasion de l'organisation de votre pardon, **contacter Jean Flouriot :** flouriotj@yahoo.fr

Si vous avez des cantiques en breton (avec éventuellement leur traduction) vous **pouvez les transmettre à Jean Flouriot :** flouriotj@yahoo.fr , pour le carnet des cantiques des pardons.

③ **Catéchèse : Préparation de la crèche de Noël avec les jeunes familles.**

Proposer à ceux qui préparent les crèches d'ouvrir la mise en place aux enfants et à leurs familles **par exemple en mettant un avis de la presse.**

La Presqu'île va organiser deux après-midis « rallye crèches » dans les 8 relais pour entrer dans ce temps de Noël et se connaître **les mercredis 27 décembre et 3 janvier** (donc pendant les vacances).

Contact : Bernadette Degand-Toupin / 06 76 24 17 92 / titi.bernadou@orange.fr.

Les enfants de « *l'Éveil à la Foi* » de la Presqu'Île sont invités cette année à participer réaliser de la crèche de Lanmodez en apportant lierre et mousse. Ils viennent avec leurs parents, leurs frères et sœurs.

④ **Mettre en place des temps de rencontres des responsables de relais**

Trois réunions par paroisse sont prévues, une rencontre **des correspondants de la Presqu'île mercredi 7 février 2018** à la maison des Sœurs, suivie d'une tasse de café, une réunion des relais **à la Rochen Derrien le jeudi 25 janvier à 10h** et une réunion des relais **à Penvénan: le mercredi 10 janvier à 20 h 15.**

⑤ **Mettre en place des « équipes chapelets ou prières » dans les relais.**

Les Eglises doivent rester ouvertes dans la journée et être lieux de prière, de présence d'Eglise. Pendant le Carême, **chemin de Croix à Lézardrieux** ; tous les mercredis soirs : temps de prière par le groupe du Renouveau, etc... Il est suggéré de **marquer le mois de mars, mois de saint Joseph** avec **Marie-Thérèse Le Quellec et Véronique de Beauregard** à Tréguier ainsi qu'à Plougrescant ; **Roselyne Nécandre et André Gallou** pour Port-Blanc et **Jean Flouriot voit avec Bernard Guélou** pour Penvénan.

⑥ **Le service des personnes : le responsable du relais doit avoir le souci des personnes malades et isolées pour en informer le « référent-service des personnes » au sein de l'EAP.**

Il est important que les correspondants relais se mobilisent avec le soutien des paroissiens pour repérer les personnes malades absentes de nos assemblées et parfois seules, les personnes isolées ou qui rentrent à l'hôpital. Il est **essentiel de faire remonter l'information en notant le nom des ces personnes et leur adresse, leurs N°s de téléphone et parfois leur mail, soit à**

§ Sr Odile pour la Presqu'Île : odile.arribard@laposte.net

§ Thérèse Le Bougeant pour la paroisse de Tréguier : yves.le-bougeant@orange.fr

§ Jean Flouriot pour la paroisse de Penvénan : flouriotj@yahoo.fr

et de **mettre chaque fois en copie le Secrétariat Général** : secgalcptug@gmail.com

Cela permettra d'organiser avec plus d'efficacité le service fraternel aux malades et personnes isolées dans notre Communauté pastorale Saint-Tugdual

NOTES

¹ Réunion **Équipe PARDONS du 17.11.17 : CR de Jean Flouriot**

Présence : abbé Guillaume CAOUS, Loïc BODEUR, Guylène DABERTRAND, Isabelle et Jean FLOURIOT, André GALLOU, François GUILLO, Xavier LE FLEM, Jean-Yves POAS, Marie-Laure QUILLÉVÉRÉ, Anne SALIC, Yannick et Marie-Claude TERRIEN.

Objectif : **mettre en place une équipe d'aide à l'animation spirituelle des pardons dans la communauté pastorale Saint-Tugdual.**

La réunion est introduite par l'audition d'une interview de l'abbé Guillaume Caous, curé de la communauté, concernant les pardons. Il en ressort que le pardon est un temps de convivialité. **Pour sa réussite, le pardon doit être populaire, solennel et accompagné d'un rite spécifique.**

Les pardons rassemblent des chrétiens « habituels » et « non habituels » attachés à leur chapelle. Des personnes que l'on ne voit pas à l'église sont disponibles pour l'organisation matérielle du pardon. L'appartenance au quartier est un élément moteur à la participation au pardon. Le temps du pardon est un temps de retrouvailles en famille ou entre amis : « le repas du pardon ». Le pardon est une occasion de mélange sociologique ; participation des vacanciers. Intérêt pour le côté folklorique.

Chaque chapelle a une personne référente. Pour l'entretien des lieux et en vue des processions, se mettre en relation avec les municipalités.

Traditionnellement le pardon était **une occasion de temps fort spirituel** : plusieurs cérémonies à l'église, pratique du sacrement de pénitence et réconciliation.

Souhait : sur les pardons les plus importants, remettre en honneur un temps de prière la veille du pardon avec bénédiction du « *tantad* » (feu). À proposer aux organisateurs locaux du pardon.

Préparation d'un livret des pardons : prières usuelles, cantiques. Travail en cours par Guylène Dabertrand et Isabelle Flouriot. Leur faire parvenir les textes des chants patronaux en français et en breton (pour ces derniers, avec traduction, si possible). À terme enregistrement des cantiques. Pour les processions, haut-parleur et clé USB avec cantiques et chapelet, drapeaux et fanions disponibles au presbytère.

En application de la *loi synodale LS 4*, **proposition de livres et objets permettant une découverte de la foi et une expérience spirituelle.** Constitution d'un ensemble de livres et d'objets à proposer.

Envisager à Penvénan une fête des lumières le 8 décembre (2018 ?) avec procession jusqu'à la statue de la Vierge à l'entrée du bourg.

2 Réunion guides de funérailles 28/11/17 , Tréguier

Présents : Abbé Caous (animateur), Anne-Françoise Trébédén, Jean Flouriot, Yves Conzatti, Lucienne Paranthoën, Anne et Eugène Salic, Xavier Le Flem, Suzie Pichon, Yves Raison

① Les funérailles chrétiennes :

Quelques notions de foi (dogmatiques), **prier pour les défunts** (voir Ste Monique), **affermir l'espérance des fidèles** (exhortation de la mère Maccabée), **témoigner de notre foi** (Job), **permettre un travail de deuil** (présence du Christ à Béthanie).

② Quelques notions de droit :

Devoirs du curé, droits du baptisé, délégation possible, service d'église.

③ Quelques notions de liturgie :

Liturgie pénitentielle (après 7 ans), demande de pardon, **simplicité du rite** (gestes, paroles), **unicité du rite** (total dans ses parties, fluide, clair), **importance des signes** (eau, lumière).

④ Reprise du déroulé de la célébration :

Choix des textes (présentation du lectionnaire), pistes pour un commentaire

⑤ Une idée :

Des **commandes de rituels vont être faites** pour que chacun ait accès aux documents de références.

⑥ Ceux qui démarrent pourront guider en binôme avec des guides expérimentés au départ.

Pour la presqu'île, répartition nouvelle :

Trédarzec-Pleumeur : Yves Raison, Pleubian-Kerbors-L'Armor-Lanmodez : Lucienne Paranthoën, Lézardrieux-Pleudaniel : Yves Conzatti.
